



RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

JUIN 2009

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

OBJET : Rapports général et spécial des commissaires aux comptes.
Etats financiers - exercice clos le 31 Décembre 2008.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la « Société Tunisienne de Banque – STB » et en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Banque arrêtés au 31 Décembre 2008 ainsi que le rapport spécial prévu par l'article 29 de la Loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 10 Juin 2009

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA

S O M M A I R E

I. RAPPORTS

- Rapport général des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008
- Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2008

II. ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2008

- Bilan
- Etat des engagements hors bilan
- Etat de résultat
- Etat de flux de trésorerie
- Notes aux états financiers



RAPPORT GENERAL

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la « Société Tunisienne de Banque - STB » arrêtés au 31 Décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers

1. Nous avons audité les états financiers de la « Société Tunisienne de Banque » arrêtés au 31 Décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie ainsi qu'aux termes de référence pour l'audit des comptes objet de la note de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 Juillet 1993. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Les états financiers ci-joints, couvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2008, font apparaître un total bilan net de 5 729 601 Mille Dinars et un bénéfice net de 32 239 Mille Dinars. Ce résultat est arrêté compte tenu :

- d'une dotation aux amortissements de 4 542 Mille Dinars ;
- d'une dotation aux provisions nette de reprises et résultat des corrections de valeurs de 78 783 Mille Dinars;
- d'une plus value sur cession de titres de 4 543 Mille Dinars ;
- d'un impôt sur les sociétés de 8 823 Mille Dinars.

Par ailleurs au 31 Décembre 2008, les provisions et les agios réservés nets des intérêts de retard de créances rattachées réservés totalisent 895 478 Mille Dinars contre 841 092 Mille Dinars, soit une augmentation de 54 386 Mille Dinars par rapport au 31 Décembre 2007.

4. Courant l'exercice 2008, la Banque a procédé à la reconstitution des échéances de l'emprunt BAD VI au titre de l'année 2008 et ce à hauteur de 17 939 Mille Dinars. Cet emprunt a été affecté en 2003 pour la couverture des risques pour un montant total de 149 000 Mille Dinars. Au 31 Décembre 2008, l'encours de l'emprunt BAD VI restant à reconstituer s'élève à 71 678 Mille Dinars.

5. Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne applicables aux opérations de la banque y compris celles relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler des insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la banque. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne et notre rapport sur l'évaluation des risques et qui font partie intégrante du présent rapport, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle interne, du système d'information et de sécurités informatiques.

A ce titre et comme il est mentionné au niveau des notes (1), (2), (7) et (11) aux états financiers, certains comptes de correspondants, d'actifs et de passifs comportent des suspens antérieurs non encore apurés, pour lesquels la Banque a entamé un travail d'analyse et de justification. Ces travaux étant en cours, à la clôture de l'exercice 2008, l'impact éventuel de cette action sur les éléments des états financiers ne peut pas être cerné.

En outre, certains comptes d'actifs et de passifs, dont, notamment, des comptes relatifs aux créances rattachées sur les crédits à la clientèle ne sont pas justifiés à la date d'arrêtés des états financiers.

Par ailleurs, la banque n'a pas effectué au 31 Décembre 2008 un inventaire exhaustif des immobilisations et des garanties reçues conformément à la réglementation en vigueur.

6. Compte tenu de ce qui précède et sous réserve du point ci-dessus mentionné, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « Société Tunisienne de Banque » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II - Vérifications spécifiques

7. Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du Code des Sociétés Commerciales et en dehors des éléments ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2008.
8. En application de l'article 3 (Nouveau) de la Loi 94-117, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler des insuffisances et notamment au niveau du traitement des ressources budgétaires, de l'exploitation de l'application IMX ainsi que la tenue de la comptabilité multi-devises.

9. D'autre part et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la « Société Tunisienne de Banque » assure actuellement le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 10 Juin 2009

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA



RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2008. Il s'agit des opérations ci-après :

- La « Société Tunisienne de Banque » a accordé à sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement de Créances « S.T.R.C » une ligne de crédit sous forme de compte courant associé non rémunérée. L'encours de ce compte s'élève à 120.774 MDT au 31/12/2008 contre 134 290 MDT au 31/12/2007.
- La « Société Tunisienne de Banque » a signé avec sa filiale « STB SICAR » huit conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération respectives sont résumées comme suit :

(Montants en Milliers de Dinars)

Libellé	Montant du Fonds	Commission de Gestion (%)	Commission de Performance (%)	Commission de Rendement (%)
Fonds STB 1	8 000	1	-	-
Fonds STB 2	8 000	1	20	10
Fonds STB 3	5 000	1	10	10
Fonds STB 4	6 500	1	10	10
Fonds STB 5	6 824	1	10	10
Fonds STB 6	2 707	1	10	10
Fonds STB 7	800	1	10	10
Fonds STB 8	10 000	1	10	10
Base de calcul de la commission		Montant des fonds gérés	Plus-values réalisées	Produits des placements

- La « Société Tunisienne de Banque » a conclu avec sa filiale « ID SICAR » six conventions de gestion de fonds à capital risque. Ces conventions ainsi que leurs conditions de rémunération sont résumées comme suit :

(Montants en Milliers de Dinars)

Libellé	Montant du Fonds	Commission de Gestion (%)	Commission de Performance (%)	Commission de Rendement (%)
Fonds STB 1	2 000	1	10	10
Fonds STB 2	2 000	1	10	10
Fonds STB 3	5 435	1	10	10
Fonds STB 4	360	1	10	10
Fonds STB 5	1 133	1	10	10
Fonds STB 5	4 000	1	10	10
Base de calcul de la commission		Montant des fonds gérés	Plus-values réalisées	Produits des placements

- Certains contrats de location ont été signés entre la « Société Tunisienne de Banque » et ses filiales occupant les locaux de la Banque. Les conditions annuelles de ces contrats se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer en Dinars	Date début de la location	Majoration par année
STRC 1 ^{er} étage	10 000	01/07/2004	5%
STRC 2 ^{ème} étage	10 000	01/09/2001	5%
STRC 3 ^{ème} étage	10 000	01/04/2005	5%
STB CAPITALIS	9 500	01/01/2002	5%
STB INVEST	6 000	01/07/2001	5%
STB MANAGER	5 400	01/01/2003	5%

- En vertu des conventions de dépositaire conclues avec la société « SICAV L'EPARGNANT », la société « SICAV L'INVESTISSEUR » et la société « SICAV BDET », la « Société Tunisienne de Banque » assure la mission de dépositaire des titres et fonds de ces sociétés.

En rémunération de ces prestations, la Banque perçoit les commissions suivantes :

- « SICAV L'EPARGNANT » : 0,05% l'an sur l'actif net calculé quotidiennement ;
- « SICAV L'INVESTISSEUR » : 0,1% l'an sur l'actif net calculé quotidiennement ;
- « SICAV BDET » : 1 000 Dinars Hors Taxes annuellement.

En dehors de ces opérations, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations conclues par la banque pouvant entrer dans le cadre de l'un des articles précités.

Par ailleurs, votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence d'autres opérations conclues par la Banque et entrant dans le cadre des dispositions des articles précédemment mentionnés.

Tunis, le 10 Juin 2009

P/ GAC – CPA International
Mr Chiheb GHANMI

P/ CMC – DFK International
Mr Chérif BEN ZINA



09, Place IBN FAHS
1002 Mutuelleville – Tunis
Tél. 71 288 259 –
Fax. 71 289 827

92, Avenue Abdelaziz THAALBI –
El Menzeh 9A – El Manar II – 1004 Tunis -
Tél. 71 880 933 – 71 887 294
Fax. 71 872 115



**ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2008**

- **BILAN**
- **ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**
- **ETAT DE RESULTAT**
- **ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**
- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2008

(unité = En 1000DT)

<u><i>ACTIF</i></u>	<i>Notes</i>	<i>31-12-2008</i>	<i>31-12-2007</i>
<i>1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT</i>	1	161 939	216 895
<i>2- Créances sur les établissements bancaires et financiers</i>	2	252 337	434 798
<i>3- Créances sur la clientèle</i>	3	4 454 385	3 822 731
<i>4- Portefeuille titres commercial</i>	4	8 038	36 343
<i>5- Portefeuille d'investissement</i>	5	239 738	224 357
<i>6- Valeurs immobilisées</i>	6	77 004	78 784
<i>7- Autres actifs</i>	7	536 160	288 113
TOTAL ACTIF		5 729 601	5 102 021
<u><i>PASSIF</i></u>	-	-	
<i>1- Banque centrale et C.C.P</i>		904	1 183
<i>2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</i>	8	77 791	105 587
<i>3- Dépôts et avoirs de la clientèle</i>	9	4 008 740	3 608 461
<i>4- Emprunts et ressources spéciales</i>	10	435 139	469 086
<i>5- Autres passifs</i>	11	723 303	458 066
TOTAL PASSIF		5 245 877	4 642 383
<u><i>CAPITAUX PROPRES</i></u>	12		
<i>1- Capital</i>	-	124 300	124 300
<i>2- Réserves</i>	-	289 930	266 520
<i>3- Actions propres</i>	-	-88	-88
<i>4- Autres capitaux propres</i>	-	37 324	37 324
<i>5- Résultats reportés</i>	-	19	7
<i>6- Résultat de l'exercice</i>	-	32 239	31 576
TOTAL CAPITAUX PROPRES		483 724	459 638
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		5 729 601	5 102 021

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31-12-2008**

(unité:en milliers de
dinars)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
PASSIFS EVENTUELS	13		
HB 1 Cautions, avals et autres garanties données		950 070	805 569
HB 2 Crédits documentaires		297 205	357 518
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 247 275	1 163 087
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés	14	191 887	202 881
HB4-a Engagements de financements		120 209	113 264
HB4-b Engagements de remboursement de L'Etat		71 678	89 617
HB 5 engagements sur titres		3 773	321
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		195 660	203 202
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	15	677 313	619 135

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2008

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts et revenus assimilés	16	311 552	298 678
Commissions	17	48 743	44 663
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	15 520	12 883
Revenus du portefeuille-titres d'investissement	19	5 857	3 381
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	381 672	359 605
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	20	-158 366	-150 610
Commissions encourues	-	-3 236	-2 448
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	-161 602	-153 057
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u>	-	220 070	206 548
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21	-75 582	-78 475
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	-2 015	7 335
Autres produits d'exploitation	-	3 770	3 690
Frais de personnel	23	-80 078	-73 980
Charges générales d'exploitation	24	-17 699	-17 171
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-	-4 542	-4 889
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	43 924	43 057
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-	-2 862	-914
Impôts sur les sociétés	-	-8 823	-10 568
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-	32 239	31 576
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	-	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-	32 239	31 576

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2008
(Unité : en milliers de dinars)

	<i>Note</i>	<i>31/12/2008</i>	<i>31/12/2007</i>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
- Produits d'exploitation bancaire encaissés		613 182	396 269
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-171 720	-149 643
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-35 997	17 869
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-919 302	-240 237
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		413 195	545 403
Acquisitions/cessions des titres de placement		27 009	17 687
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-80 687	-79 710
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-16 038	59 845
Impôts sur les sociétés payés		-616	-640
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-170 972	566 844
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		4 697	3 532
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-16 235	15 817
Acquisitions / cessions des immobilisations		-2 654	-7 700
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-14 192	11 649
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-52 088	-167 803
Dividendes versés		-8 092	-9 435
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-60 180	-177 238
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-245 344	401 254
Liquidités et équivalents en début de la période		542 868	141 614
Liquidités et équivalents en fin de la période	25	297 524	542 868

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2008**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 Décembre 2008 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portées en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2008 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 207 834 MDT.

Provisions sur engagements

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la « B.C.T » n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la « B.C.T » n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- **A** : actifs courants 0 %
- **B1** : actifs nécessitant un suivi particulier 0 %
- **B2** : actifs incertains 20 %
- **B3** : actifs préoccupants 50 %
- **B4** : Actifs compromis 100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dérogées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres côtés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- *Les titres de transactions* : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- *Les titres de placement* : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la « B.C.T » n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la « S.T.B » encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan Libellé en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan « 38.391Ecart de conversion ».

L'écart de conversion est provisionné à hauteur de 4 921 MDT au 31/12/2008 constatée au compte « 51.400 Provision pour perte de change » et présentée parmi les « Autres passifs ».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

-Immeubles	2%
-Matériel de transport	20%
-Mobilier et matériel de bureau	10 %
	15%
	20% (*)
-Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
-Matériel informatique	15%
	33% (*)
-Logiciels informatiques	33%
-Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les nouvelles acquisitions de l'exercice 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MDT présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres ».

4. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)***Note 1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Le solde de ce poste a atteint au 31 Décembre 2008 un total de 161 939 MDT contre 216 895 MDT au 31 Décembre 2007 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Caisse	27 442	42 415
BCT	134 493	143 013
CCP	0	1 463
TGT et Reprise de liquidité	4	30 004
<i>Total</i>	<u>161 939</u>	<u>216 895</u>

- Les comptes caisses devises figurant au niveau de la rubrique caisse inclut des soldes créditeurs pour certaines agences.

Le détail de ces caisses par devise et par agence est présenté au niveau de **l'annexe 1**.

- Les comptes « B.C.T » Dinars présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.

Ces suspens sont détaillés au niveau de **l'Annexe 2**.

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.

Ces suspens sont détaillés au niveau de **l'Annexe 3**.

- Le compte « Position/ Mouvement/ Fonds/IBS » figurant au niveau de la rubrique caisse inclut des écarts non justifiés par rapport au solde déclaré par l'IBS pour un montant de 190 MDT.

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 Décembre 2008, le total de cette rubrique a atteint 252 337 MDT contre 434 798 MDT au 31 Décembre 2007, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Créances sur les établissements bancaires :	28 770	48 897
Banques Résidentes	46	39
Banques non Résidentes	28 724	48 858
<i>Institutions Financières :</i>	<i>223 567</i>	<i>385 901</i>
Banques Résidentes	171 345	310 158
Banques non Résidentes	52 222	75 743
<i>Total</i>	252 337	434 798

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.

Ces suspens sont détaillés au niveau de **l'Annexe 4**.

- L'applicatif utilisé pour la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.
- Le compte créances rattachées sur les prêts en devises inclut des intérêts reçus mais non encore affectés pour un montant de 1229 MDT.
Par ailleurs, il y lieu de préciser que la répartition des créances rattachées entre les établissements financiers et bancaires et les clients de la banque s'effectue d'une manière forfaitaire aux taux respectifs de 60% et 40%.
- Les crédits sur les établissements financiers et bancaires sont présentés au niveau de la rubrique AC 3 « Créances sur la clientèle ».

Note 3 – Créances sur la clientèle

Le solde net de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à 4 454 385 MDT contre 3 822 731 MDT au 31 Décembre 2007 et s'analyse ainsi :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Comptes courants débiteurs	672 173	585 109
Crédits sur ressources spéciales	407 756	428 093
Créances prises en charge par l'Etat	77 381	79 702
Bonification prise en charge par l'Etat	37 333	41 227
Comptes courants associés	209 037	214 210
Autres concours à la clientèle	3 901 362	3 089 616
Créances rattachées	42 786	37 765
<i>Total Brut</i>	5 347 826	4 475 722
Provisions	251 402	210 819
Provisions sur comptes courants	71 620	53 608
Provisions sur ressources spéciales	19 508	19 254
Provisions sur autres concours à la clientèle	152 002	130 726
Provisions sur comptes courants associés	8 272	7 231
Agios réservés	634 337	430 882
Agios réservés sur comptes courants	30 743	40 714
Agios réservés sur autres concours à la clientèle	447 579	228 459
Agios réservés sur comptes courants associés	35 102	32 791
Agios réservés sur ressources spéciales	120 913	128 918
Produits perçus d'avance	7 702	11 290
<i>Total Net</i>	4 454 385	3 822 731

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2008 est la suivante :

Libellé	Encours Brut	Créances Rattachées	Provisions	Agios Réservés	Produits perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	672 173	20 630	-71 620	-30 743		590 438
C/ Ressources spéciales	407 756	5 013	-19 508	-120 913		272 348
Comptes courants associés	209 037		-8 272	-35 102		165 663
Autres conc. à la clientèle	4 016 076	17 143	-152 002	-447 579	-7 702	3 425 936
<i>Total</i>	5 305 040	42 786	-251 402	-634 337	-7 702	4 454 385

- Le système d'information de la banque n'assure pas la traçabilité, le recouplement et le contrôle des soldes des comptes « Créances rattachées » (Intérêts courus et non échus) et « Produits perçus d'avance » se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes en fin d'exercice, sur la base de situations extra-comptable du portefeuille.

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2008 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Agios réservés sur C/C	30 743	40 714
Agios réservés sur Avals et Cautions	4 359	3 755
Agios réservés sur régularisation soldes débiteurs	104	63
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	64 260	57 026
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	165 901	153 168
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	5 122	5 414
Agios réservés sur Ressources Spéciales	120 912	128 918
Agios réservés sur C/C Associés	35 102	32 791
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	207 834	9 033
<i>Sous Total</i>	634 337	430 882
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	13 640	14 301
Agios réservés sur créances rattachées	7 642	10 533
Agios réservés sur créances à abandonner	1 263	714
<i>Total</i>	656 882	456 430

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 207 834 MDT. Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

- L'égalité entre le compte intérêt de retard réservé et les comptes des impayés en intérêts en retard n'a pas été vérifiée au 31/12/2008.
- Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes de provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2008 :

Désignation	Montant
SOLDE AU 31/12/2007	404 228
REAFFECTATIONS DES AGIOS RESERVES EN PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	1 714
REAFFECTATIONS ETAT (BAD VI) 2006 EN PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-17 933
REAFFECTATIONS ANNULATION CESSION DE CREANCES	85
REAFFECTATIONS ECART EN PROVISIONS POUR LITIGES	5 200
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	104 041
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR TITRES	14 040
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR LITIGES	4 963
REPRISES DES PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-44 277
REPRISES DES PROVISIONS SUR TITRES	-12 496
REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-5 493
SOLDE AU 31/12/2008	454 072

- Les valeurs de garanties retenues par la banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont déterminées en l'absence d'un inventaire des documents juridiques justifiant ces valeurs. Par ailleurs, certaines valeurs sont déterminées en l'absence d'un rapport d'expertise externe ou interne du bien objet de la garantie.

Note 4 – Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial est composé de titres à revenu fixe émis par l'Etat et de titres à revenu variable. Au 31 Décembre 2008, le total de cette rubrique a atteint 8 038 MDT contre 36 343 MDT au 31 Décembre 2007, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Bons de trésor à court terme	1 672	1 649
Bons de trésor assimilables	6 251	33 493
Actions	25	25
Créances et dettes rattachées	258	1 521
Dépréciation des bons de trésor assimilables	-98	-303
Intérêts perçus d'avance	-70	-42
<i>Total</i>	8 038	36 343

Note 5 – Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se compose des titres de participation détenus par la Banque et s'élève au 31 Décembre 2008 à 239 738 MDT contre 224 357 MDT au 31 Décembre 2007 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
- Titres d'investissement	12 421	13 190
- Titres de participation	157 092	135 167
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	50 786	53 681
- Parts dans les entreprises liées	119 548	116 892
- Sociétés en liquidation	676	676
- Participations en rétrocession	22 111	23 912
- Créances et dettes rattachées	-78	400
Valeur Brute	362 557	343 918
Provisions	122 819	119 561
Valeur Nette	<u>239 738</u>	<u>224 357</u>

La répartition du portefeuille titres d'investissement en titres cotés et titres non cotés est la suivante :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Titres cotés	4 626	6 717
Titres non cotés	260 202	255 850

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Libellé	Valeur comptable	Provision 2007	Dotations	Reprises	Réaff en +	Réaff en -	Provision 2008
Les titres d'investissement	12 421	-650					-650
Les SICAR	66 609	-18 339	-3 579	1 824			-20 094
Les titres de participation	283 605	-100 572	-10 461	10 672	-2 187	473	-102 075
Les créances rattachées	-78	0					0
Total	362 557	-119 561	-14 040	12 496	-2 187	473	-122 819

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2008 se détaille comme suit :

Filiales	Quote part du capital détenu par la « S.T.B »	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
<i>SECTEUR FINANCIER</i>				
STRC	91,4	33 801		33 801
STB SICAR	52,2	8 280	1 900	6 380
STB INVEST	94,4	34 676		34 676
SOFIGES	52,1	2 142		2 142
STB CAPITALIS	92,2	2 607	162	2 445
BFT	78,2	3 535	3 535	0
<i>-SECTEUR TOURISTIQUE</i>				
SKANES PALACE INTERNATIONAL	99,8	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,9	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,2	3 221		3 221
<i>-SECTEUR BATIMENT</i>				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7	7 459		7 459
<i>-SECTEUR SERVICES</i>				
STE LA GENERALE DE VENTE	50	2 000		2 000

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par les sociétés « STB SICAR » et par « ID SICAR » d'une valeur totale de 66 609 MDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 20.094 MDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Fonds initial	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2008
Fonds gérés STB SICAR 1 (1999)	8 000	-1 331	6 669
Fonds gérés STB SICAR 2 (2000)	8 000	1 059	9 059
Fonds gérés STB SICAR 3 (2001)	5 000	613	5 613
Fonds gérés STB SICAR 4 (2002)	6 500	635	7 135
Fonds gérés STB SICAR 5 (2003)	6 824	689	7 513
Fonds gérés STB SICAR 6 (2005)	2 707	78	2 785
Fonds gérés STB SICAR 7 (2006)	800	42	842
Fonds gérés STB SICAR 8 (2007)	10 000	239	10 239
Fonds gérés ID SICAR 1	1 524	652	2 176
Fonds gérés ID SICAR 2	2 000	573	2 573
Fonds gérés ID SICAR 3	5 436	847	6 283
Fonds gérés ID SICAR 4	360	22	382
Fonds gérés ID SICAR 5	1 133	87	1 220
Fonds gérés ID SICAR 6	4 000	120	4 120
<i>Total</i>	62 284	4 324	66 609

Au 31 Décembre 2008, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV	Placement
Fonds gérés STB SICAR 1	2 966	2 146	1 312	
Fonds gérés STB SICAR 2	7 161	317	2 713	
Fonds gérés STB SICAR 3	2 906	1 000	1 446	
Fonds gérés STB SICAR 4	5 459		1 917	
Fonds gérés STB SICAR 5	5 751	231	1 910	
Fonds gérés STB SICAR 6	1 743	247	720	
Fonds gérés STB SICAR 7	150	350	342	
Fonds gérés STB SICAR 8	1 972		7 716	
Fonds gérés ID SICAR 1	1 689		537	
Fonds gérés ID SICAR 2	2 041		719	
Fonds gérés ID SICAR 3	4 361		1 369	
Fonds gérés ID SICAR 4	319		62	
Fonds gérés ID SICAR 5	420		800	
Fonds gérés STB SICAR 6	355		3 765	

Note 6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 77 004 MDT au 31/12/2008. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition / Cession 2008	Valeur Brute au 31/12/2008	Amort. Au 31/12/2007	Dotations / Régul. 2008	Sortie Amort actif 2008	Amort au 31/12/2008	Valeur Nette au 31/12/2008
Immobilisations	5 000	139	5 139	4 677	173	0	4 850	289
Logiciels informatiques	4 943	139	5 082	4 677	173		4 850	232
Droit au bail	57	0	57	0			0	57
Frais d'études et de	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles	159 210	2 372	161 582	80 749	4 369	-251	84 867	76 715
Terrains	17 074	0	17 074					17 074
Constructions	62 528	1 116	63 644	18 479	1 327		19 806	43 838
Mobiliers de bureaux	4 258	179	4 437	3 745	132		3 877	560
Matériel de transport	1 537	-191	1 346	1 145	66	-191	1 020	326
Matériels informatiques	24 548	687	25 235	22 334	1 305		23 639	1 596
Matériels de communication	1 688	41	1 729	1 352	80		1 432	297
Matériels de bureaux	14 110	54	14 164	13 237	177		13 414	750
Matériels de sécurité	2 062	23	2 085	1 471	107		1 578	507
Matériels de climatisation	3 377	-17	3 360	2 551	148		2 699	661
Agencements, amen. et installa.	19 599	412	20 011	15 131	875		16 006	4 005
Mob bureau hors exploitation	31	0	31	23			23	8

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2007	Acquisition / Cession 2008	Valeur Brute au 31/12/2008	Amort. Au 31/12/2007	Dotations / Régul. 2008	Sortie Amort actif 2008	Amort au 31/12/2008	Valeur Nette au 31/12/2008
Mat Outil hors exploit	286	2	288	232	12		244	44
Immeubles hors exploit	7 362	-1 481	5 881	1 049	140	-60	1 129	4 752
Mat bureaux en instance affect	100	0	100	0			0	100
Constructions en cours	650	1 547	2 197	0			0	2 197
<i>TOTAL</i>	164 210	2 511	166 721	85 426	4 542	-251	89 717	77 004

- La banque n'a pas effectuée au 31/12/2008 un inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles.

En outre, la banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

Note 7 – Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 Décembre 2008 un solde de 536 160 MDT contre un solde de 288 113 MDT au 31 Décembre 2007 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Prêts au personnel	90 468	89 341
Frais médicaux à récupérer	1 835	2 308
Etat, impôt et taxes	3 075	11 210
Stock divers	927	951
Différence de change à la charge de l'Etat	2 197	2 606
Ecart de conversion	6 968	0
Siège, succursales et agences	32 231	12 984
Comptes de régularisation Actif	31 204	19 771
Valeurs présentées à la compensation	105 890	8 942
Effets financiers en recettes	112 858	87 684
Débits à régulariser	20 684	18 496
Charges payées d'avance	3 015	3 224
Produits à recevoir	2 875	3 699
Créances cédées	2 219	2 219
Différence du portefeuille encaissement / exigible	92 691	12 125
Autres	27 023	12 552
<i>TOTAL</i>	536 160	288 113

- Les comptes inter-siège (35 100 xxx) et (35 200 xxx) et les comptes relatifs à l'activité monétaire présentent des suspens anciens en cours d'apurement. Par ailleurs, les suspens

débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 4 521 MDT. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2008, 50% pour les suspens du premier semestre 2008 et 20% pour les suspens du troisième trimestre 2008.

- La rubrique « Comptes de régularisation Actif » inclut :
 - Le compte « Virements internes » qui accuse un solde de 18 475 MDT, comprend des suspens antérieurs qui sont actuellement en cours d'apurement. Les suspens débiteurs nets par mois et antérieurs à 2008 font l'objet d'une provision pour risque. La provision constituée au 31/12/2008 s'élève à 3 509 MDT ;
 - le compte de « Avances frais huissiers notaires sur chèques sans provisions » d'un solde de 2 567 MDT comprend des suspens antérieurs en cours d'apurement provisionnés à hauteur de 513 MDT ;

Certains autres comptes d'attentes, de liaisons et de débiteurs divers sont en cours d'apurement par la banque. Il s'agit principalement de :

- des comptes des débiteurs divers ;
- Différence portefeuille encaissement exigible après encaissement qui affiche un solde de 92 691 MDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement. Le détail de ce compte est présenté au niveau de l'Annexe 5.
- Ordre de virement reçus à exécuter qui affiche un solde de 2 806 MDT ;
- Mouvements de fonds IBS qui affiche un solde de 1 854 MDT. Le détail du solde de ce compte se présente comme suit :

Année	Débit	Crédit	Solde
2005	25	102	-77
2006	25 981	25 975	5
2007	9 082	9 151	-69
2008	9 087	7 092	1 994
TOTAL	44 175	42 321	-1 854

- La banque ne dispose pas d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux normes comptables bancaires et notamment à la NCT 22 relative aux opérations en devises.

En effet, les mouvements en devises continuent à être dinarisés dans la comptabilité ouverte en dinars et les mouvements en devises restent centralisés dans des fichiers auxiliaires ne font pas partie intégrante de la comptabilité officielle. Ceci a pour effet de tenir une position de trésorerie plutôt qu'une position globale de toute la banque et corrélativement le résultat de change de la banque n'est calculé que sur cette position.

- Le poste « Ecart de conversion » dont le solde au 31 Décembre 2008 s'élève à 3 406 MDT enregistre la différence entre les soldes des comptes en devises y compris les positions de change, tel qu'ils figurent dans la balance dinars (au cours fixe), et le solde de ces mêmes comptes en devises convertis au cours moyen « B.C.T » à la date d'arrêté.

Note 8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 77 791 MDT contre 105 587 MDT au 31 Décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
<i>Etablissements bancaires :</i>	<i>56 892</i>	<i>55 485</i>
- Banques de dépôts	55	35
- Banques d'investissement	0	0
- Organismes financiers	2 057	1 817
- Banques non résidentes	54 780	53 633
<i>Emprunts interbancaires</i>	<i>20 899</i>	<i>50 102</i>
<i>Total</i>	<i>77 791</i>	<i>105 587</i>

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.
- Les comptes correspondants présentent plusieurs suspens anciens, qui sont en cours d'apurement.

Ces suspens sont détaillés au niveau de **l'Annexe 4**.

Note 9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 4 008 740 MDT contre 3 608 461 MDT au 31 Décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à vue	818 004	770 413
Dépôts épargne	1 472 293	1 376 916
Comptes à terme	775 337	601 979
Comptes en dinars convertibles	70 681	68 781
Comptes en devises	194 061	230 757
Placements en devises	210 369	147 883
Bons de caisse	258 800	204 362
Autres sommes dues à la clientèle	106 812	101 082
Dettes rattachées	2 882	15 798
Certificats de dépôts	99 500	90 490
<i>Total</i>	<u>4 008 740</u>	<u>3 608 461</u>

- Certains comptes présentés au niveau de la rubrique autres sommes dues à la clientèle renferme des mouvements débiteurs non apurés.

- L'applicatif utilisé pour la gestion des placements clientèles en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la banque.

Note 10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à 435 139 MDT contre 469 086 MDT au 31 Décembre 2007.

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts obligataires & privés	56 005	12 355
Ressources spéciales (*)	368 071	446 165
Dettes rattachées	11 063	10 566
<i>Total</i>	<u>435 139</u>	<u>469 086</u>

(*) : Au 31 Décembre 2008, la Banque a procédé à la reconstitution d'une partie de l'emprunt BAD VI et ce à hauteur de 77 322 MDT, dont 17 933 MDT au cours de cet exercice.

- Certains comptes de ressources budgétaires dont la gestion est attribuée par l'Etat Tunisien à la Société Tunisienne de Banque au 31/12/2008 ne sont pas été justifiés au 31/12/2008.

Note 11 – Autres passifs

Le poste « Autres Passifs » totalise au 31 Décembre 2008 un montant de 723 303 MDT contre 458 066 MDT au 31 Décembre 2007 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour passifs et charges (1)	79 763	73 760
Etat, impôts, taxes et dettes sociales (2)	15 342	13 558
Effets financiers non échus (3)	145 678	117 783
Agios réservés pris en charge par l'Etat	13 640	14 301
Charges à payer	24 097	23 832
Créditeurs divers	2 606	2 924
Suspens à régulariser	7 503	7 438
Siège, succursales et agences	4 359	1 001
Comptes de régularisation-Passif	44 184	41 240
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	368 837	144 152
Ecart de conversion	0	
Autres crédits	468	536
Crédits à régulariser	6 642	7 450
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	4 650	4 780
Différence intérêts à recevoir et à courir	5 534	5 311
Total	723 303	458 066

- Le poste intitulé « Différence intérêts à recevoir/ intérêts à courir » présente un solde de 5 311 MDT résultant de la compensation entre plusieurs comptes de l'hors bilan.
- Le compte « Fournisseur » figurant au niveau de la rubrique « Comptes de régularisation passif » pour un montant de 768 MDT, est en cours de justification.

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la Banque au terme de l'exercice 2008 s'élèvent à 79 763 MDT contre 73 760 MDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan, litiges et pertes de change, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2007	Reprises	Dotations	Réaffectation	Provisions 31/12/2008
Prov. sur E/S	27 261	-2 033	9 691	-6 324	28 595
Prov. pour risques divers (*)	41 578	-5 493	4 962	5 200	46 247
Prov. pour pertes de change (*)	4 921				4 921
Total	73 760	-7 526	14 653	-1 124	79 763

(2) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubrique	31/12/2008	31/12/2007
TVA	1 535	1 313
Retenues à la source	5 705	4 921
Fonds de péréquation de change	6 695	6 029
Autres	1 406	1 294
<i>Total</i>	15 342	13 558

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	31/12/2008	31/12/2007
Effets financiers moyen terme non échus	44 442	37 013
Effets financiers court terme non échus	75 280	54 858
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	25 318	25 305
Effets financiers non échus reçus de la compensation	638	607
<i>Total</i>	145 678	117 783

Note 12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 MDT. Il est composé de 24 860 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Rubrique	Solde avant affectation au 31/12/2007	Affectation résultat 2007	Solde après affectation au 31/12/2007	Autres imputations / Résultat 2008	Solde au 31/12/2008
Capital	124 300		124 300		124 300
Réserves (1)	239 732	21 639	261 371	1771	263 142
Prime de fusion	26 787		26 787		26 787
Actions propres	-88		-88		-88
Autres capitaux propres (2)	37 324		37 324		37 324
Résultats reportés (3)	7	-7	0	19	19
Résultat de l'exercice	31 576	-31 576		32 239	32 239
<i>Total</i>	459 638	-9 944	449 693	34 029	483 723

(1) En 2008, la STB a constaté en charges (pertes sur exercices antérieures) un montant de 3 408 345 DT qui constitue une partie du solde débiteur du compte réserve pour fonds social présenté au 31/12/2007 au niveau de la rubrique « Réserves ».

- (2) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 MDT (terrains : 15 328 MDT et immeubles d'exploitation : 21 996 MDT).
- (3) Dividendes sur actions propres perçues au titre des bénéficiaires de l'exercice 2007.

Note 13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 Décembre 2008 des éléments suivants :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Engagements sur billets de trésorerie	300	5 150
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	545 428	480 642
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	404 342	319 777
<i>Total cautions, avals et autres garanties données</i>	950 070	805 569
Crédits documentaires et acceptations import	253 814	262 640
Crédits documentaires et acceptations export	43 391	94 878
<i>Total crédits documentaires</i>	297 205	357 518
<i>Total passifs éventuels</i>	1 247 275	1 163 087

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

Note 14 – Engagements de financement donnés

Le poste « Engagements de financement donnés » se compose au 31 Décembre 2008 des engagements de financement et des engagements de remboursement de l'Etat pour un montant de 191 887 MDT contre 202 881 MDT au 31 Décembre 2007.

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Engagements de financement	120 209	113 264
Engagements de remboursement de l'Etat (1)	71 678	89 617
<i>Total</i>	191 887	202 881

(1) : Il s'agit de l'engagement de remboursement par la « S.T.B » de la ligne spéciale BAD 6 pris en charge par l'Etat en 2003 et ce à hauteur du montant non encore reconstitué au 31 Décembre 2008.

Note 15 –Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 Décembre 2008 à 677 313 MDT contre 619 135 MDT au 31 Décembre 2007 :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Contre garanties reçus des Banques installées à l'étranger	454 370	420 755
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	10 449	14 605
Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	142 824	138 122
Garanties reçues de la clientèle	69 670	45 653
<i>Total</i>	<u>677 313</u>	<u>619 135</u>

- Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.
- Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la Banque.
- Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 311 552 MDT contre 298 678 MDT au 31 Décembre 2007 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	11 260	12 339
Intérêts sur créances sur la clientèle	285 416	272 119
Revenus assimilés	14 876	14 220
<i>Total</i>	<u>311 552</u>	<u>298 678</u>

Note 17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2008 à 48 743 MDT contre 44 663 MDT au 31 Décembre 2007 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Chèques, effets, virements et tenue de compte	19 168	17 657
Opérations sur titres	372	350
Opérations de change	8 164	7 958
Opérations de commerce extérieur	1 384	1 212
Coffre-fort	29	27
Etudes	7 559	6 400
Autres	12 067	11 059
<i>Total</i>	48 743	44 663

Note 18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2008 à 15 521 MDT contre 12 883 MDT au 31 Décembre 2007 et s'analyse comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Gains nets sur titres de transaction	1 173	1 336
Gains nets sur titres de placement	1 066	2 122
Gains nets sur opérations de change	13 282	9 425
<i>Total</i>	15 521	12 883

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Gains sur cession BTCT et BTA	1 650	2 303
Intérêts sur BTCT	87	267
Pertes sur cession BTCT et BTA	-564	-1 234
<i>Total</i>	1 173	1 336

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et revenus assimilés	1 066	2 117
Moins-values BTA	0	0
Plus values de cessions de titres de placement (+)	0	5
<i>Total</i>	1 066	2 122

Note 19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 5 857 MDT contre 3 381 MDT au 31 Décembre 2007 et s'analysent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	881	1 055
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	4 976	2 326
<i>Total</i>	5 857	3 381

Note 20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 158 366 MDT contre 150 610 MDT au 31 Décembre 2007 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Opérations avec les établissements bancaires	3 041	4 614
Opérations avec la clientèle	124 759	109 088
Emprunts et ressources spéciales	30 514	36 875
Autres intérêts et charges	52	33
<i>Total</i>	158 366	150 610

Note 21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2008 :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions	-109 003	-112 613
Reprises de provisions	73 449	43 643
Créances passées par pertes et créances cédées	-40 025	-8 260
Moins-values sur cession de créances	-3	-1 245
<i>Total</i>	-75 582	-78 475

Note 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2008, le solde de ce poste se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Reprises de provisions sur portefeuille d'investissement	10 672	417
Reprises de provisions sur fonds gérés	1 824	987
+ / - valeurs sur cession du portefeuille d'investissement	1 187	19 477
Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-14 039	-13 546
- Pertes sur fonds SICAR	-1 658	0
<i>Total</i>	- 2 015	7 335

Note 23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2008 un total de 80 078 MDT contre 73 980 MDT au 31 Décembre 2007, détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Rémunération du personnel	61 015	55 619
Charges sociales	17 308	16 532
Autres charges liées au personnel	1 755	1 829
<i>Total</i>	80 078	73 980

Note 24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2008 un total de 17 699 MDT contre 17 171 MDT au 31 Décembre 2007, détaillées comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Loyer	1 694	1 734
Entretiens et réparations confiés à des tiers	1 983	2 010
Travaux et façons exécutés par des tiers	3 801	3 240
Primes d'assurance	585	518
Autres	38	59
Impôts et taxes	352	359
Fournitures faites à l'entreprise	1 182	1 039
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	377	277
Transport et déplacement	342	431
Frais divers de gestion	7 345	7 504
<i>Total</i>	17 699	17 171

Note 25 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 Décembre 2008, un solde de 297 524 MDT contre 542 868 MDT au 31 Décembre 2007, détaillés comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Caisse, CCP et reprise de liquidité	27 447	73 882
BCT	133 588	141 830
Banques et organismes spécialisés	-28 123	-6 588
Prêts emprunts sur le marché monétaire	163 010	332 137
Titres de transactions	1 602	1 607
<i>Total</i>	<u>297 524</u>	<u>542 868</u>

- Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2008, comparativement à l'exercice 2007 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net en DT	32 238 658	31 575 622
Résultat net attribuable aux actions ordinaires en DT	32 238 658	31 575 622
Nombre moyen d'actions ordinaires	24 860 000	24 860 000
<i>Résultat par action</i>	1,297	1,270

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

**ANNEXES AUX NOTES AUX ETATS
FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2008**

Annexe 1	Liste de caisses devises créditeurs
Annexe 2	Liste des suspens des comptes BCT dinars
Annexe 3	Récapitulatif des suspens des comptes BCT devises
Annexe 4	Récapitulatif des suspens des comptes correspondants
Annexe 5	Détail des comptes portefeuille encaissement et exigibles
